

FRATERNITÉ et SOLIDARITÉ, VALEURS de la RÉSISTANCE

La commission Mémoire et Histoire du 33^{ème} Congrès de notre association a rassemblé une soixantaine de personnes dont une cinquantaine a pris la parole.

L'ANACR, réunie en congrès à Troyes, du 24 au 26 juin 2022, réaffirme la mission de notre association de transmettre les valeurs portées par les Résistants, pendant la période de la Seconde Guerre mondiale, exprimées en particulier dans le programme du Conseil National de la Résistance (CNR).

Cependant, n'oublions pas pour autant le mot d'ordre affiché au fronton de notre Congrès à Brive en 2014, « Poursuivre le combat des Résistants contre le fascisme ». Les résurgences du fascisme nient la FRATERNITÉ et la SOLIDARITÉ, ou plutôt, tronquent ces concepts en éliminant l'aspect fondamentalement internationaliste qu'ils suggèrent. Sans faire d'analogies abusives, le discours populiste des le Pen ou Zemmour reproduisent un discours proche du Nazisme de ses débuts ou du fascisme en excluant de la communauté nationale tous les étrangers.

Les participants à la commission affirment la nécessité :

- De pérenniser le Concours National de la Résistance et de la Déportation et d'y renforcer le rôle des associations, de mettre en cohérence les programmes d'histoire avec la possibilité de participer au concours, de l'école primaire au lycée.
- De mutualiser les expériences entre les comités locaux ou départementaux et de développer la coopération avec les structures culturelles, sportives, professionnelles, syndicales, judiciaires...
- De revitaliser l'ANACR en mettant en place des projets fédérateurs sur la connaissance de la Résistance, tant au niveau national, régional que départemental (par exemple : le tournant de l'année 1942, les étrangers dans la Résistance, les femmes dans la Résistance, ...). De mener une campagne nationale d'adhésion et d'envisager des formations pour les adhérents.
- De réfléchir à l'avenir de notre association. Aujourd'hui la faible représentation des jeunes générations pose le problème de la pérennité de l'ANACR à court terme.
- De poursuivre la rénovation et la modernisation de notre site internet pour le rendre plus vivant et d'encourager la participation des comités. Tout en invitant ces comités à développer leurs sites internet mais également leur présence sur les réseaux sociaux.
- De donner, dans notre journal national, une visibilité plus grande aux comités départementaux à travers leurs initiatives originales pouvant inspirer les autres comités.
- D'avoir une réflexion sur l'évolution du nom de notre association pour reconnaître et affirmer le rôle des femmes dans la Résistance tout en conservant le sigle ANACR.

La commission rappelle que le pluralisme n'est pas la neutralité.

Les dernières élections législatives créent une situation nouvelle avec 89 députés d'extrême-droite et nous interpellent sur l'attitude à avoir face à leur éventuelle présence lors des cérémonies.

La commission demande aux instances nationales de statuer sur la ligne de conduite à adopter pour une cohérence territoriale.

La commission se félicite de l'active participation des délégués à ses travaux et les remercie de la qualité de leurs interventions.